

[Texte]

am convinced that if ever there should be such a case I would really be in favour of throwing the book at them, if they do. This is the reason that I would support Mr. Murphy's position.

It is true, as Mr. Woolliams said, that a rule such as Mr. Murphy proposes would have the effect of assisting criminals in some circumstances, it would also have the effect of restraining the police in some circumstances, and I think it is a question of which of these you consider to be more important. We are giving the police very considerable powers here, the kind that is not always easy to ascertain the employment of, and for this reason I would prefer to stick to rules.

Mr. Deakon: Mr. Chairman, I have given this some thought. Recently I was on the side of my two buddies MacGuigan and Orlikow, but I think Mr. Woolliams has put my point across much better than I could. I think, under the circumstances, if a person has had his phone tapped and the indications are that he was overheard, if he has not done anything wrong he does not have to worry too much about it. I understand it is a very dangerous practice. I really think, in the long run, the police are out to search for someone committing a crime or about to commit one, and I do not think we should tie their hands completely. I therefore have to side with Mr. Woolliams.

Le président: Monsieur Marceau.

M. Marceau: Monsieur le président, je voudrais aussi dire que je partage l'opinion émise par mon collègue M. Woolliams. Je pense qu'il faut tout de même reconnaître que, s'il faut respecter la vie privée des gens, il faut aussi, comme législateurs, donner à la police les moyens nécessaires pour remédier à cette vague de crimes et essayer de mettre fin aux activités de ces syndicats du crime. Le crime organisé existe non seulement au Québec; je trouve un peu curieux de la part de tous mes collègues qu'ils ne mentionnent que la province de Québec et Montréal. Je pense qu'il ne faudrait pas toujours nous citer comme des exemples d'endroits où existe le crime organisé. Je pense que nous reconnaissons tous qu'il y a, à travers le pays, une vague de crimes qu'il faut essayer d'éliminer. Tout en étant moi-même un avocat de la défense et tout en reconnaissant que les droits que nous donnons à la police sont assez exceptionnels, je pense que la période dans laquelle nous vivons nous oblige à protéger la majorité contre cette minorité qui essaie de nous détruire. Il ne faudrait pas tomber dans le piège et restreindre trop la portée de la loi. Dans les circonstances, même si c'est à regret et si j'espère que plus tard nous aurons à amender cette loi lorsque les circonstances auront changé, je me dois de favoriser la loi telle qu'elle est proposée actuellement et de voter contre l'amendement de mon ami, M. Terrence Murphy.

The Chairman: Gentlemen, Mr. Morison has moved an amendment. We have all heard it and understand it. Amendment negatived.

Mr. MacGuigan: I just wanted to know the count, Mr. Chairman.

The Chairman: Yeas 4; Nays 6.

Mr. MacGuigan: I think there were five were there not?

[Interprétation]

comprendre pourquoi la police n'aura jamais à se livrer à l'interception illégale. Si un tel cas se produisait, je suis convaincu qu'on devrait en pénaliser les auteurs aussi sévèrement que possible. C'est pour cela que j'appuie la position de M. Murphy.

Comme M. Woolliams l'a dit, un tel règlement pourrait, en certaines circonstances, aider les criminels, mais dans d'autres cas, il pourrait aussi avoir un effet restrictif sur la police. Il faut décider de l'importance relative de ces deux aspects. Dans ce bill, nous donnons à la police des pouvoirs très larges, dont il ne serait pas toujours facile de vérifier l'utilisation. Je préfère donc qu'on respecte les règles.

M. Deakon: Monsieur le président, j'ai beaucoup réfléchi à cette question. Tout dernièrement encore, j'étais du même avis que mes amis, MM. MacGuigan et Orlikow, mais M. Woolliams a exprimé mes idées beaucoup mieux que je n'aurais su le faire moi-même. Si on intercepte les messages téléphoniques d'une personne qui n'a pas commis de crime, elle n'aura pas trop à s'en inquiéter. Je me rends compte qu'il s'agit d'une pratique très dangereuse. Mais, en fin de compte, je crois vraiment que la police recherche quelqu'un qui a commis un crime ou qui a l'intention d'en commettre un, et on ne devrait pas lui lier les mains. Je dois donc me rallier à l'avis de M. Woolliams.

The Chairman: Mr. Marceau.

Mr. Marceau: Mr. Chairman, I would like to say that I also share the opinion expressed by my colleague, Mr. Woolliams. I am convinced that we should respect individual privacy, as legislators, we must also provide the police with the necessary tools to solve the present crime wave and to put a stop to organized crime. Organized crime does not exist only in Quebec; I find it rather strange that my colleagues only mention the Province of Quebec and Montreal in this regard. I do not feel that our province should always be cited as an example of a place where organized crime exists. We are all aware that the crime wave extends across the country and we should take every possible step to eliminate it. Even though I am a defence lawyer and though I realize that the powers which we are granting the police are quite exceptional, I feel that in light of the times in which we live, we must protect the majority from the minority which is trying to destroy us. We must not make the mistake of overly restricting the scope of the act. Under the circumstances, I owe it to myself, to support the act in its present form, even if I do so with regret, and I hope that we will be able to amend it later on when the situation has changed and to vote against the amendment of my friend Terrence Murphy.

Le président: Messieurs, M. Morison a proposé un amendement. Nous l'avons tous entendu et compris. L'amendement est défait.

M. MacGuigan: Je voulais simplement savoir le nombre de votes pour et contre, monsieur le président.

Le président: Quatre oui; six non.

M. MacGuigan: Je crois qu'il y avait cinq non n'est-ce pas?